

CONFÉRENCE DE PRESSE

EPS CENTRE LAVAUX - PUIDOUX

14 AOÛT 2024

L'année scolaire
2024-2025

Enseignement
obligatoire

Enseignement
postobligatoire

Enseignement
supérieur



DEF Département de
l'enseignement et de la
formation professionnelle



vd.ch/rentree-scolaire

La rentrée
en chiffres



Les priorités
2024-2025



FRÉDÉRIC BORLOZ
Conseiller d'État



DEF Département de
l'enseignement et de la
formation professionnelle

Les chiffres et indicateurs de la rentrée

97 929
ÉLÈVES

DANS L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

dont
315
ÉLÈVES

DANS LES CLASSES RÉGIONALES
DE PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

dont
1 622
ÉLÈVES

DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE
PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

dont
13 950

EN FORMATION GÉNÉRALE
AU GYMNASE

36 400
ÉLÈVES

EN FORMATION
POSTOBLIGATOIRE

dont
19 500

EN FORMATION
PROFESSIONNELLE INITIALE



vd.ch/rentree-scolaire

**Relations
Parents-École**

**Une école,
des écoles**

**Gestion et
gouvernance**

**Formation et
pénuries**

Priorités et chantiers



Relations Parents-École

Une volonté annoncée en 2023-2024

- Une annonce: le **congé joker** instauré dès la rentrée 2024-2025
- Le projet **Parafé** (en collaboration avec l'APE-Vaud), centre de recherche en éducation avec la participation des familles
- Un travail en cours: **sondage effectué au 2e semestre 2023-2024** sur la communication interne et externe des lieux de formation et du département
- Un objectif à moyen et long terme: **améliorer la communication interne et externe** des lieux de formation et du département



Relations Parents-École

Un congé joker, c'est quoi ?

Liberté de prendre des congés sans justification, sous certaines conditions

- Actuellement, chaque demande de congé doit être motivée et validée
- Chaque établissement de l'école obligatoire traite entre 15 et 20 demandes de congé pour 100 élèves, soit entre 100 et 200 par année (+ de 16 000 dans le Canton)
- Principe bien implanté en Suisse alémanique
- Valais, Jura et Fribourg disposent de congés de ce type
- Bilan à Fribourg après une année (août 2023): 90% des congés joker sont utilisés pour prolonger un congé



Relations Parents-École

Pourquoi un congé joker ?

- Renforcement du partenariat école-famille
- Equilibre entre vie familiale et scolaire
- Confiance et efficience:
 - annonce facilitée pour les parents
 - simplification administrative pour les établissements
- Réponse au postulat Céline Baux et consorts – Congé Joker aussi sur Vaud? (23_POS_7)



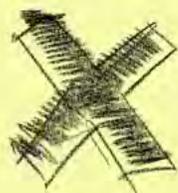
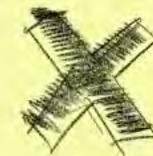
Inscrit dans un nouvel article (54a) du RLEO



Relations Parents-École

Modalités principales du congé joker

- 6 demi-journées par année scolaire
- 2 demi-journées cumulables au maximum
- Sur simple annonce 2 jours à l'avance à la maîtresse ou au maître de classe
- Certains jours sont exclus p.ex: le 1er jour d'école de l'année scolaire, les jours d'examens, les jours de camps, de sorties de classe ou courses d'école, ...
- Tous les parents recevront une communication détaillée de leur établissement



Relations Parents-École

PARAFÉ

Centre **PA**rticipatif de **R**echerche **A**vec les **F**amilles en **É**ducation (collaboration avec l'APE-Vaud)

Réunit les milieux scolaires, la recherche, des enseignants en formation et des parents



Augmenter les compétences des professionnelles et professionnels de l'école dans la communication avec les parents

collaborer
être entendu
prendre en charge
être informé
coopérer
choisir
demander
assister

Une école, des écoles

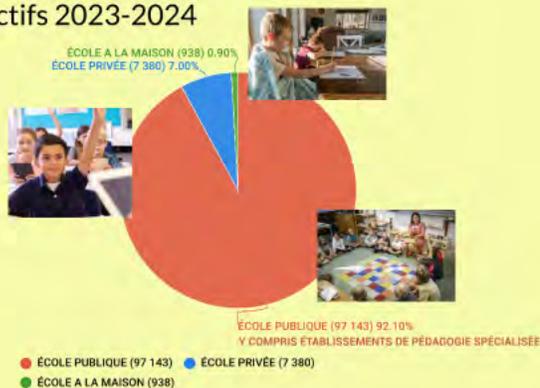
Encadrer la diversité des chemins

École publique

École privée

Enseignement
à domicile

Effectifs 2023-2024



Effectifs 2023-2024

ÉCOLE A LA MAISON (938) 0.90%
ÉCOLE PRIVÉE (7 380) 7.00%



ÉCOLE PUBLIQUE (97 143) 92.10%
Y COMPRIS ÉTABLISSEMENTS DE PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

- ÉCOLE PUBLIQUE (97 143)
- ÉCOLE PRIVÉE (7 380)
- ÉCOLE A LA MAISON (938)

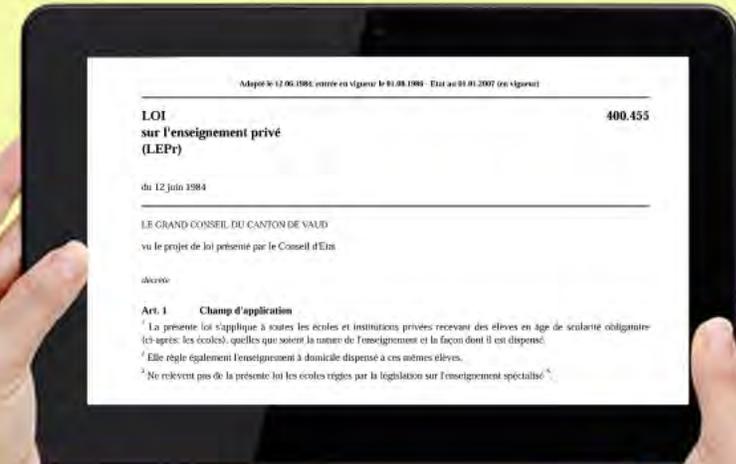
Une école, des écoles

Objectifs de la révision de la LEPr

- Garantir le respect de l'obligation scolaire
- Préciser le cadre des modes alternatifs de scolarité
- Protéger l'enfance et la jeunesse contre les emprises religieuses ou sectaires
- Mieux s'assurer de la qualité de l'instruction dispensée

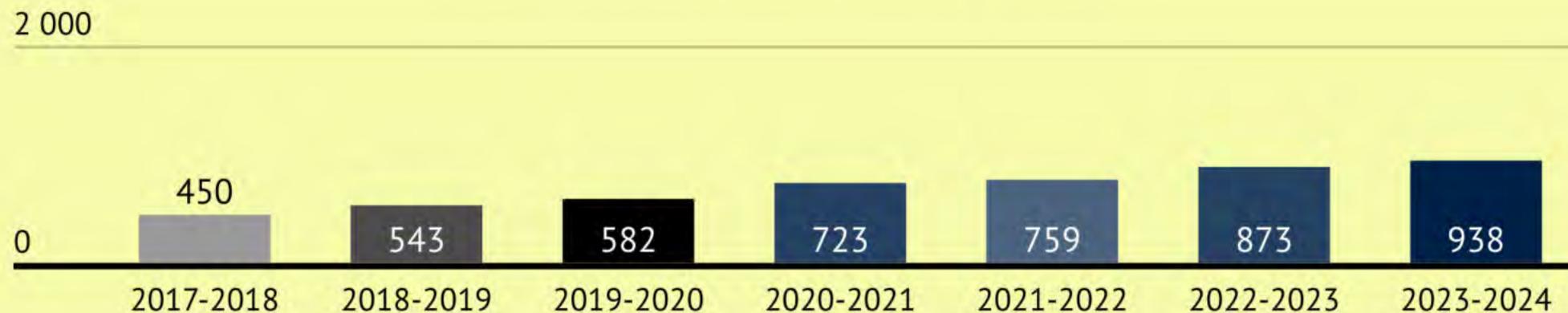
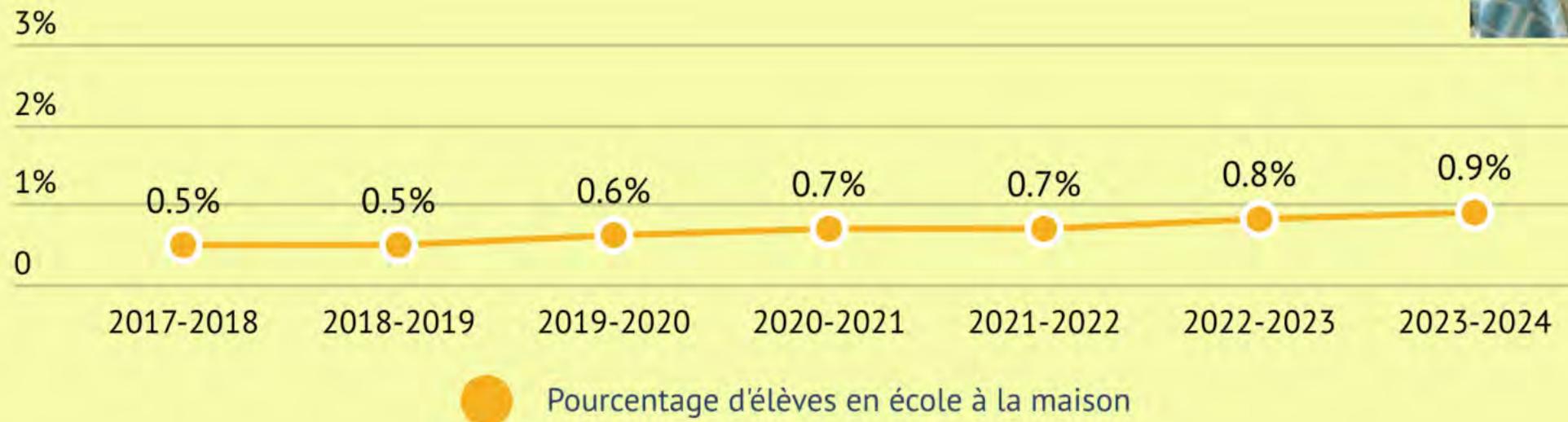


Équilibre entre cadre et souplesse



Une école, des écoles

Enseignement à domicile - 938 élèves - évolution 2017 - 2024



Une école, des écoles

Enseignement à domicile - 938 élèves - projet de révision LEPr



Avant la révision

- Sur simple annonce écrite aux autorités
- À n'importe quel moment de l'année scolaire
- Enseignement suffisant contrôlé a posteriori
- Aucun titre requis

Après la révision

- Régime d'autorisation
- Autorisation pour le début d'un semestre
- Avoir un projet cohérent et construit, tenant compte des exigences légales et des programmes officiels
- Formation minimale requise: titre de niveau secondaire II, type CFC ou maturité

Une école, des écoles

Écoles privées - + de 70 écoles / 7 380 élèves - projet de révision LEPr

Avant la révision

- Obligation d'avoir une autorisation de diriger
- Obligation d'avoir une autorisation d'enseigner
- Aucune formation pédagogique n'est requise pour enseigner au Secondaire I



Après la révision

- Autorisation d'**exploiter** sous conditions (prise en compte des programmes officiels, exigences concernant les langues, référent pédagogique, les locaux, une base économique sûre)
- Abandon des autorisations d'**enseigner** accordée par le DEF, mais contrôle du corps enseignant effectué par les directions d'écoles privées (compétences professionnelles requises et pas d'interdiction d'enseigner)
- Maintien de l'autorisation de diriger
- Renforcement du contrôle des programmes et des moyens d'enseignement

Une école, des écoles

Prochaines échéances - projet de révision LEPr



- Juillet 2024: Projet de révision transmis au Grand Conseil
- Fin d'année 2024 - Début d'année 2025: Passage au Grand Conseil
- Entrée en vigueur début 2025 pour la rentrée scolaire 2025 (sous réserve du processus démocratique)



Une école, des écoles

Projet de révision loi sur l'enseignement secondaire supérieur (LESS) au postobligatoire

- Un projet de révision partielle de la loi sur l'enseignement secondaire supérieur va être transmis au Grand Conseil
- L'objectif: permettre aux écoles privées de pouvoir délivrer des certificats de maturité gymnasiale
- Des critères stricts seront demandés et la surveillance des écoles sera assurée par la DGEP



Gestion et gouvernance

Des indicateurs fiables pour s'adapter aux besoins

Démarche lancée dans le département pour:

- améliorer les outils de pilotage
- affiner les objectifs
- choisir des indicateurs pertinents pour évaluer les politiques publiques
- améliorer la gestion des données et les partager entre les trois ordres d'enseignements pour fluidifier les parcours des élèves et les rendre plus cohérents et efficaces
- bâtir des projets au service des élèves, des familles, du corps enseignant, des directions



Gestion et gouvernance

Pistes de réflexion



Département de la formation:

- Travail de monitoring
- Utilisation pragmatique des données
- Identification des bons indicateurs
- Centrale DGEP : processus de certification ISO en cours

Enseignement obligatoire:

- Travail sur la gestion des établissements

Enseignement postobligatoire:

- Travail sur la gestion des établissements
- Réflexion sur la formation des directions

Gestion et gouvernance

Une école qui répond aux besoins et à sa mission d'école inclusive

L'école vaudoise **est** inclusive. Des correctifs sont en cours de déploiement pour la gestion de l'école inclusive et des ressources déployées.

- 315 élèves en classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS) à cette rentrée, contre 244 en 2021-2022
- 4 nouvelles classes ont été ouvertes à cette rentrée, dont 2 ciblées sur les troubles du spectre de l'autisme
- Total: 39 classes à travers le Canton
- +340 élèves au bénéfice de mesures renforcées dans leur classes ordinaires



Formation et pénuries

L'exemple du Salon MINT Vaud

Lutte contre les pénuries: en collaboration avec le **DEIEP** (métiers MINT,...), le **DSAS** (Invest-Pro), le **DJES** (métiers de la transition énergétique),...

Un exemple concret:

MINT Vaud 2024

Swiss Tech Convention Center, Lausanne

26 février – 3 mars 2024

12 500 personnes (élèves, corps enseignant et familles) ont participé



Formation et pénuries

Les objectifs

- Sensibiliser les élèves aux domaines MINT en mettant en avant leur caractère attrayant et inspirer des trajectoires de vie professionnelle
- Faire découvrir la richesse de ces domaines dont les perspectives professionnelles – accessibles tant par la formation professionnelle qu'académique – doivent mieux se faire connaître
- Ouvrir des perspectives dans ces domaines aux enfants de toutes les conditions socio-économiques
- Favoriser les carrières féminines dans ces branches au travers de la mise en situation et de la représentativité des genres sur les stands
- Apporter une partie de la réponse aux besoins futurs de la société dans ces domaines



➔ Nouvelle édition en 2025 du 24 février au 2 mars
au SwissTech Convention Center de l'EPFL



Rentrée
2024-2025

CÉDRIC BLANC
Directeur général



DEF Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle
DGEO Direction générale de l'enseignement
obligatoire et de la pédagogie spécialisée

Rentrée 2024-2025

École à
visée inclusive

Fortes chaleurs



École à visée inclusive

12 mesures pour adapter le concept d'école à visée inclusive

- 1) **CRPS TSA et autres graves troubles du comportement**
- 2) Renforcement AILA
- 3) Renforcement SEI
- 4) **Mise en place de coordinateurs régionaux pour l'approche du monde professionnel**
- 5) Meilleure couverture régionale des MATAS I
- 6) Renforcement du soutien aux établissements dans les situations complexes et aiguës
- 7) **Augmentation des périodes d'enseignement spécialisé allouées**
- 8) Amélioration du calendrier de la procédure d'évaluation standardisée pour l'attribution des Mesures renforcées
- 9) **Régionalisation du dispositif des mesures renforcées**
- 10) **Augmentation des postes de psychologues, psychomotriciens et logopédistes dans les huit services régionaux PPLS**
- 11) Pérennisation de l'équipe de psychologues du dispositif de soutien aux enseignants et professionnels des établissements
- 12) Renforcement de la collaboration avec le Service des troubles autistiques (STSA) du CHUV afin d'améliorer la transition vers l'école et d'anticiper les diagnostics



École à visée inclusive

Classes régionales de pédagogie spécialisée TSA

• 2023-2024

4 classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS) de 1P à 4P dédiées à la prise en charge d'enfants TSA (troubles du spectre de l'autisme)

• 2024-2025

6 classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS) de 1P à 4P dédiées à la prise en charge d'enfants TSA (troubles du spectre de l'autisme)



Objectif: les intégrer dans des classes ordinaires



École à visée inclusive

Augmentation des périodes d'enseignement spécialisé allouées

• 2023-2024

190 élèves supplémentaires au bénéfice de mesures renforcées à la rentrée 2023

Ouverture de 1 classe CRPS 7-8P à Aubonne pour la région Dôle

Total de classes CRPS en 23-24 : **35**
(dont CRPS TSA)P

• 2024-2025

340 élèves supplémentaires au bénéfice de mesures renforcées à la rentrée 2024

Ouverture de 1 classe CRPS 7-8P à Payerne

Ouverture de 1 classe CRPS 9-11 à Renens

Total de classes CRPS en 24-25 : **39**
(dont CRPS TSA)



École à visée inclusive

Régionalisation du dispositif des mesures renforcées

• 2023-2024

1 région projet pilote
(CRENOL - Couronne Régionale du Nord et de l'Ouest Lausannois)

• 2024-2025

3 régions en phase pilote
(CRENOL - Jura Nord Vaudois - La Dôle)



École à visée inclusive

Renforcement de l'Approche du monde professionnel (AMP)

• 2023-2024

3 coordinateurs régionaux de l'Approche du monde professionnel (AMP) nommés

3/8 régions scolaires
Jura Nord Vaudois, Alpes vaudoises et Lausanne

• 2024-2025

8 coordinateurs régionaux de l'Approche du monde professionnel (AMP) nommés

8/8 régions scolaires
Tout le Canton

Responsabilités	
Clément	Chef du rang
Ella	Ramasser les chutes de papier
Jasmina	Allumer Eteindre
Lars	Responsable de la porte
Leonard	Distribuer & ramasser
Matilda	Ranger la classe
Mia	Remplaçant
Robin	Ramasser les chutes de papier
Zachary	Soigner les plantes
Alice	Distribuer & ramasser
Daniel	Bibliothécaire
Gabin	Effacer le tableau
Izia	Ranger la classe
Jules	Responsable de la porte
Leo	Bibliothécaire
Lili	Chef du rang
Marco	Assistance
Daniela	Ranger la classe

École à visée inclusive

Augmentation des ressources PPLS (psychologues, psychomotriciennes et psychomotriciennes et logopédistes)

• 2023-2024

Annonce de l'augmentation des ressources en PPLS



• 2024-2025

Ensemble des engagements effectués durant l'année scolaire 23-24

+ 36 nouveaux ETP - PPLS - **DGEO**

+ 10 nouveaux ETP - PPLS - **DGEP**

Total + de 260 ETP



DEF Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle
DGEO Direction générale de l'enseignement
obligatoire et de la pédagogie spécialisée



École à visée inclusive

NOUVEAU: ressources supplémentaires à l'entrée en scolarité 1P-2P

Rentrée 2024-2025

Octroi de ressources supplémentaires aux établissements pour l'entrée dans la scolarité

Années de scolarité 1P et 2P

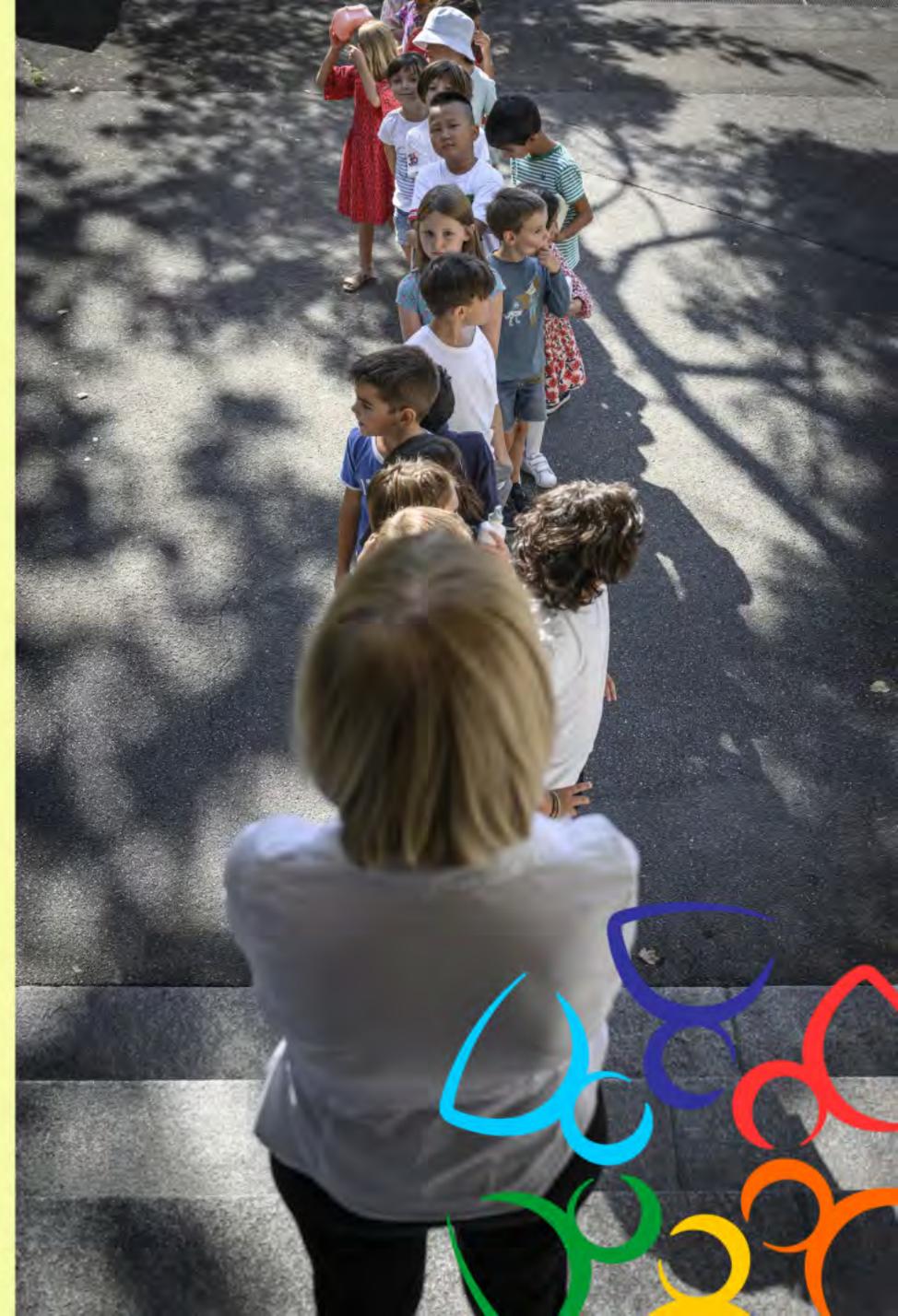
Budget 4,3 mio



École à visée inclusive

Exemple d'utilisation des ressources

- L'entrée à l'école
- La gestion de classe
- La mise en œuvre des jeux symboliques
- La mise en œuvre d'activités spécifiques
- Les projets collaboratifs
- La gestion des leçons d'éducation physique



Fortes chaleurs

Guide pratique en cas de fortes chaleurs

Un guide pratique pour des démarches locales, efficaces et ciblées

- Rappel des risques
- Recommandations techniques, organisationnelles et personnelles
- Des références
- Des affiches
- Des exemples de courriers

Niveau d'alerte **jaune**
Température moyenne
 $\geq 25^\circ$
au moins 3 jours 

Niveau d'alerte **orange**
Température moyenne
 $\geq 25^\circ$ à $\geq 27^\circ$
au moins 3 - 5 jours 

Niveau d'alerte **rouge**
Température moyenne
 $\geq 25^\circ$ à $\geq 27^\circ$
au moins 10 jours 

Fortes chaleurs

Guide pratique en cas de fortes chaleurs

Les directions ont la responsabilité

- de tout mettre en œuvre pour maintenir l'horaire scolaire et le déroulement des cours dans de bonnes conditions. Privilégier les sites de fraîcheur pour les moments les plus chauds de la journée
- de faire appliquer toutes les mesures de protection selon les recommandations
- de préserver les femmes enceintes et les personnes vulnérables (adultes et enfants)

Niveau d'alerte **jaune**
Température moyenne
≥ 25°
au moins 3 jours 

Niveau d'alerte **orange**
Température moyenne
≥ 25° à ≥ 27°
au moins 3 - 5 jours 

Niveau d'alerte **rouge**
Température moyenne
≥ 25° à ≥ 27°
au moins 10 jours 

Rentrée
2024-2025

LIONEL EPERON
Directeur général



DEF Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle
DGEP Direction générale de l'enseignement
postobligatoire

Rentrée 2024-2025

Fortes chaleurs

Éducation numérique
et durabilité



Fortes chaleurs

Guide pratique en cas de fortes chaleurs

Un guide pratique à disposition du postobligatoire avec les informations pour des démarches locales, efficaces et ciblées

La clarification et l'uniformisation des responsabilités des directions

Des **adaptations spécifiques à la formation duale** pour les écoles professionnelles

Niveau d'alerte **jaune**
Température moyenne
 $\geq 25^\circ$
au moins 3 jours



Niveau d'alerte **orange**
Température moyenne
 $\geq 25^\circ$ à $\geq 27^\circ$
au moins 3 - 5 jours



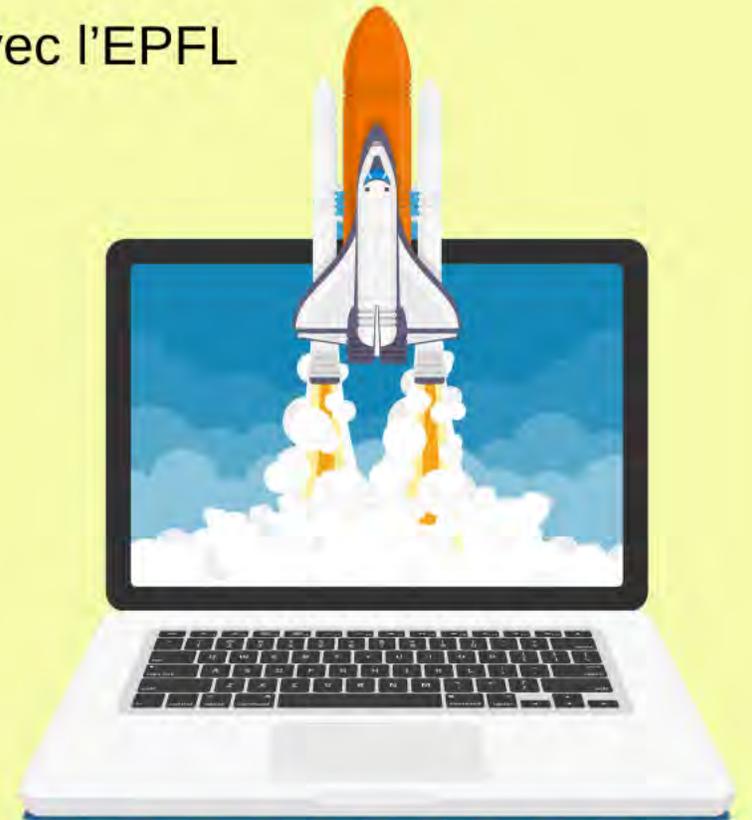
Niveau d'alerte **rouge**
Température moyenne
 $\geq 25^\circ$ à $\geq 27^\circ$
au moins 10 jours



Education numérique au postobligatoire

Etat des lieux jusqu'à aujourd'hui

- Introduction de l'informatique en tant que branche obligatoire en école de maturité
- Développement de la plateforme  **modulo** en collaboration avec l'EPFL
- Introduction du BYOD dans plusieurs métiers de la formation professionnelle
- Utilisation de moyens d'enseignement numériques dans la formation professionnelle



Education numérique au postobligatoire

Démarrage des projets à la rentrée 2024

Contexte

4 établissements pilotes

475 enseignants
5 260 élèves



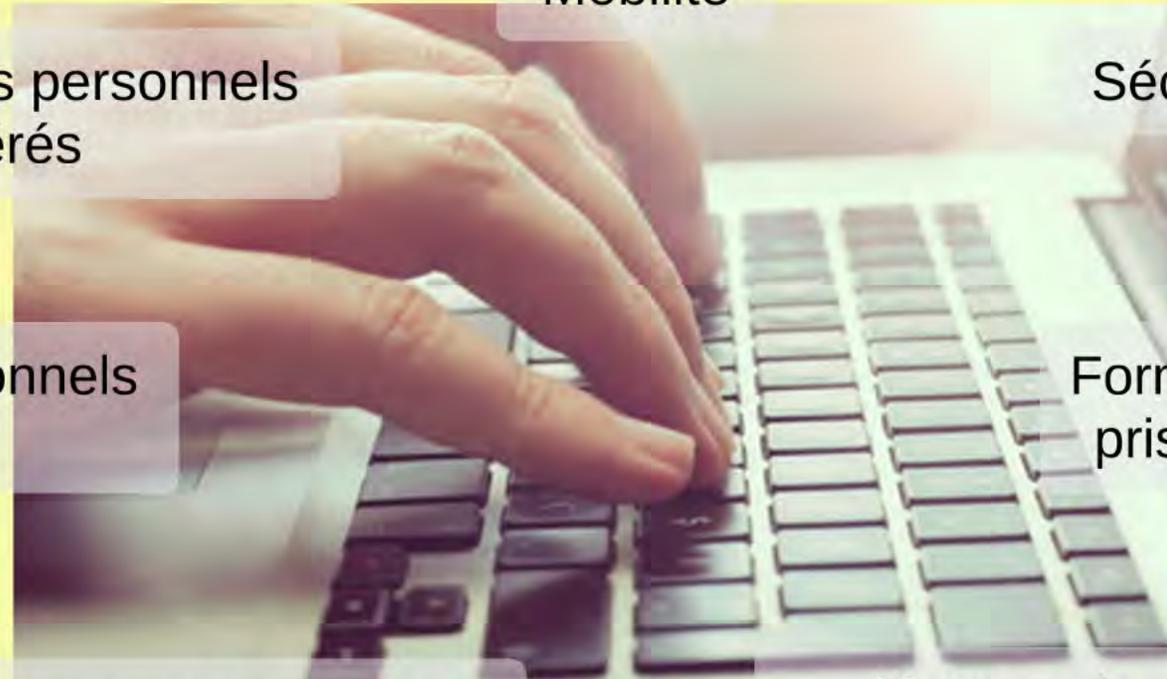
Objectifs

Amélioration des services informatiques

Le Nouveau Poste Maître

Le Nouveau Poste Maître (NPM)

Introduction des ordinateurs personnels pour les enseignants



Mobilité

Ordinateurs personnels
gérés

Sécurité

Ordinateurs personnels
BYOD

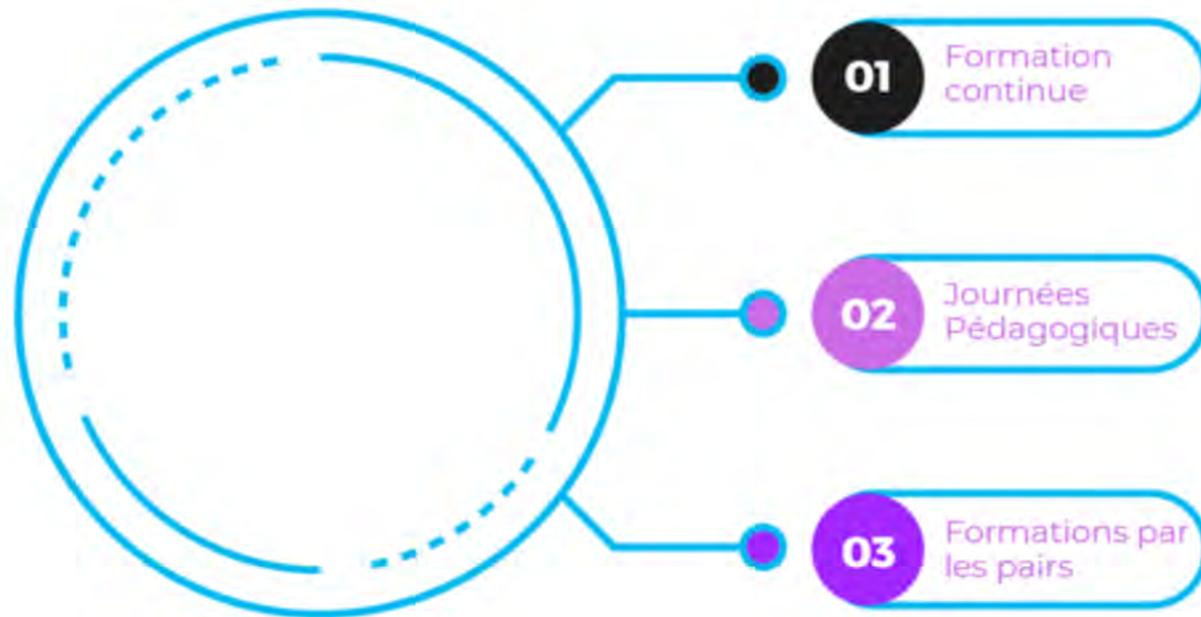
Formations à la
prise en main

Catalogue d'applications
pédagogiques

Moyens de
diffusion en classe

Formation des enseignants

Objectif : aider le personnel enseignant à utiliser efficacement les outils numériques



Elaborer une offre de formation avec les organismes HEP, HEFP, UNIL, EPFL

Proposer aux établissements un catalogue d'intervenants en matière de numérique

Développer du contenu pédagogique (vidéo, tutos, webinaire, formation...)

Thématiques de formation des enseignants

Objectif : Intégrer le numérique de manière efficace et responsable dans l'enseignement secondaire



Pédagogie numérique

- Interaction
- Engagement
- Inclusivité



Environnement numérique de travail

- Collaboration
- Communication



Enjeux du numérique et prévention

- Sécurité
- Protection des données
- Éthique
- Durabilité



Le numérique dans les files et les métiers techniques



Impact de l'IA sur l'enseignement

JÉRÉMIE LEUTHOLD
Directeur général



DEF Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle
DGES Direction générale de
l'enseignement supérieur

**Rentrée
2024-2025**



DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DGES Direction générale de l'enseignement supérieur



Défis à relever

Chiffres clés de la rentrée

La DGES et la rentrée 2024-2025

Consultation au sujet de la révision de la LHEP (loi de 2007)

- Portant sur l'optimisation de la gouvernance et du suivi
- Ouverte d'août à décembre 2024

Pénuries de personnel qualifié

- Métiers de la santé
- Métiers de l'ingénierie et du numérique
- Métiers du social
- Métiers liés à l'innovation dans le domaine de l'énergie et de la durabilité

Futurs désirables pour les jeunes vaudoises et vaudois



Effectifs étudiants du canton de Vaud (2023-2024)



Répartition par type de haute école, toutes formations confondues

- UNIL 16 937
- EPFL 13 637
- HES cantonales (ECAL, HEIG-VD, HEMU, HESAV, HETSL, La Source) 5 077
- HEP 3 218
- EHL/Changins/La Manufacture 2 807

Croissance des effectifs entre 2013 et 2023 (HEP / HES / UNIL)

- 2013 : 2 184 / 6 610 / 13 624
- 2023 : 3 218 / 7 884 / 16 937

Titres décernés dans les hautes écoles (2023)

6 585 titres (Bachelor et Master) décernés dans les hautes écoles vaudoises (sans EPFL)

- Dont 2 104 titres décernés par les HES (30,6% de l'ensemble)
- Dont 1 324 par les HES cantonales (20,1% de l'ensemble)

Titres présentés pour être admis dans les HES vaudoises en 2023

- Maturité professionnelle dans le domaine visé (27.1%)
- Maturité spécialisée dans le domaine visé (20.3%)
- Maturité gymnasiale (24.1%)
- Autres titres (28.5%)

Effectifs prévisionnels à la HEP Vaud (24/25)

1 400 nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants, dont:

- 400 en enseignement primaire
- 340 en enseignement secondaire I
- 185 en enseignement secondaire II
- 180 en pédagogie spécialisée
- 35 en autres Masters
- 260 en formation continue certifiée



DEF Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle
DGES Direction générale de
l'enseignement supérieur

2 555 personnes pour l'effectif global en formation de base, dont:

- 1 180 en enseignement primaire
- 600 en enseignement secondaire I
- 220 en enseignement secondaire II
- 480 en pédagogie spécialisée
- 75 en autres Masters
- 600 candidates et candidats à des formations continues certifiées

CONCLUSION



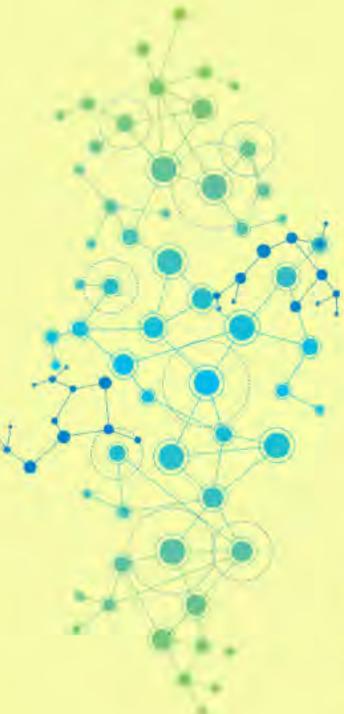
Gestion et gouvernance



Adapter les cadres légaux



Relation école-parents



MERCI DE VOTRE ATTENTION



DEF Département de
l'enseignement et de la
formation professionnelle



vd.ch/rentree-scolaire

